

Notice indicateur environnemental

Encourager les livraisons silencieuses en horaires décalés

Pourquoi cette action ?

Les livraisons se déroulent en grande partie sur des créneaux horaires également soumis aux déplacements de nombreux autres usagers de la voirie ce qui génère des conflits d'usage, de la congestion, des pertes de temps, des surconsommations. Par ailleurs, les collectivités sont de moins en moins enclines à laisser les livraisons s'opérer toute la journée et tendent à les restreindre dans le temps (au sein des aires piétonnes par exemple). Les livraisons en horaires décalés sont un fort levier d'amélioration des conditions de livraison pour autant qu'elles se déroulent dans de bonnes conditions – comme la maîtrise des nuisances sonores- et que les destinataires aient la capacité de recevoir leurs marchandises. La collectivité, les opérateurs de livraison, les destinataires ont tous à y gagner en termes économiques, fonctionnels et environnementaux.

Quels sont les indicateurs proposés ?

Les indicateurs proposés sont déclinés d'une part pour le suivi global de l'action et d'autre part pour quantifier les gains environnementaux.

■ INDICATEURS DE SUIVI GLOBAL :

Ils permettent d'évaluer dans le détail l'avancement opérationnel de l'action. Ils peuvent également avoir pour rôle de suivre son évolution entre les différentes étapes globales. La collectivité peut choisir également les indicateurs qui pourraient se révéler plus adaptés à son cas particulier.

- Nombre de livraisons réalisées en horaires décalés
- Nombre de plaintes de riverains : données PM, via un numéro dédié, ...
- Autre indicateur : Au choix de la collectivité

■ INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX :

Il est proposé pour ces actions une évaluation environnementale. Elle consiste à calculer les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les émissions de NOX, de CO, de HC et de particules à partir :

- Nombre de livraisons réalisées en horaires décalés par jour
- Distance parcourue pour une livraison en moyenne en km
- % de véhicules circulant en horaire décalé
- Si autorisation de véhicules de plus grand gabarit, quelle est la part de véhicules de plus grand gabarit circulant en horaires décalés ?

Quels sont les modes de calcul des gains environnementaux ?

■ PRINCIPE :

En utilisant les indicateurs environnementaux, le premier calcul effectué concerne la première année, choisie comme point de départ. A partir des facteurs d'impacts et des indicateurs environnementaux fournis par les opérateurs économiques, on obtient ainsi les émissions de GES, de NOX, de CO, de HC et de particules pour chaque typologie de transport.

Selon les évolutions du parc roulant en horaire décalé, les facteurs d'impacts sont plus faibles, en raison du trafic plus fluide. Il est ainsi possible pour l'année 2 et l'année 3 d'obtenir la baisse obtenue sur les émissions de GES, de NOX, de CO, de HC et de particules.

■ QUELLES SONT LES DONNEES DEMANDEES ?

- Nombre de livraisons réalisées en horaires décalés par jour
- Distance parcourue pour une livraison en moyenne en km
- Si autorisation de véhicules de plus grand gabarit, quelle est la part de véhicules de plus grand gabarit circulant en horaires décalés ? (en pourcentage)

■ OU TROUVER CES DONNEES ?

- ➔ Auprès des acteurs économiques : recensement des ces données auprès des acteurs économiques engagés dans cette action.

FICHE ACTION CONCERNEE :

Cette notice fait référence à la fiche action :

C4 Encourager les livraisons silencieuses en horaire décalés